

LILLE

LES PETITES DE PAQUES. — Le maître inspire les habitants qu'il souhaite les éblouir pendant les fêtes de Pâques. A l'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. — Mardi 21 mars, à 19 h., réunion de la commission.

CONCORDIA-HARMONIE. — A l'occasion de la fête de la Concordia-Harmonie donnera une audition le dimanche 21 mars au cours de la grand-messe de 9 h. 30 et exécutera les morceaux suivants, sous la direction de M. Léopold Patsyn, officier de l'Instruction publique : « Andante de la Symphonie posthume », de Schubert, arrangé par Millot; « La Reine de Saba », fantaisie tirée de l'opéra de Dounay, arr. par M. Garnier-Marchand; « L'antienne Cordiale », pas redoublé de G. Allier.

LA TOMBOLE DE L'« O.S.B. ». — Les personnes qui seraient en possession de souches de billets de la tombola organisée en faveur des joueurs blessés de l'O.S.B. sont priées de vouloir bien les déposer chez M. Pierre Desbrière, Café des Sports, rue Escaudr-Vallant, au plus tard demain lundi 21 mars, dans la soirée.

LILLE

At bal des provinces françaises

L'élection de la Reine de Lille en Flandre

C'est dans les meilleures conditions que se prépare l'élection de la Reine de Lille en Flandre, au grand bal des Provinces Françaises, qui aura lieu le samedi 27 avril, à 21 h., à la Foire commerciale de Lille. Les candidates se sont déjà revêtues de leurs robes.

Nous rappelons qu'elles doivent être âgées de 17 à 23 ans et être originaires du Nord ou du Pas-de-Calais. Toutes les demandes de candidatures doivent être adressées au Commissaire général, M. Jean Chivé, 120, rue Fœul-Lafargat, à Lille, qui enverra aux participantes, le règlement détaillé.

Des cartes d'entrée au bal (participation aux frais 3 fr.) sont à la disposition du public, au siège de la Fédération des Sociétés régionales du Nord, à l'Hotel Carlton, et aux Amis de Lille, Grand-Place, à Lille.

RONCO

Aujourd'hui, dimanche 21 mars :
Bibliothèque catholique, à la Maison paroissiale, rue Henri-Barbusse : permanence de 9 h. à 9 h. 30.
Secrétariat Populaire, Maison des Syndicats, rue Henri-Barbusse : permanence de 9 h. à 9 h. 30.
Section des Mutuels du Travail : Permanence de 9 h. à 11 h., Café St-Robert, 200 bis, rue de Lille.
Caisse d'Epargne, 276, rue de Lille : de 10 h. à 11 h., séances de versements et de remboursements.
Emissaires de l'Avant : Permanence à 11 h., au Café d'indemnes, 180, rue de Lille.
Séances récréatives : permanence de 9 h. à 9 h. 30, rue de Lille au Blanc-Four.

Une soirée au bénéfice des écoles libres du Blanc-Four

On nous prie de rappeler que c'est aujourd'hui dimanche, à 17 h., que sera donnée la seconde soirée récréative organisée par les jeunes gens du Cercle d'études de la paroisse Saint-Roch, au bénéfice des écoles libres du Blanc-Four.
Au programme, un grand drame en trois actes : « L'Infortuné », de P. Gémier et une joyeuse comédie, « La Chambre N° 13 », de J. Ducasse-Harlap.
Ajoutons que des intermèdes musicaux s'ajouteront à ce programme, qui seront assurés de faire passer un agréable moment à nos amis.
Nombreux seront, comme dimanche dernier, les spectateurs qui assisteront à cette intéressante soirée. Ce faisant, ils contribueront au soutien de l'œuvre si importante de l'enseignement libre, en même temps qu'ils passeront quelques heures agréables.

La séance récréative de la J.O.C.F.

C'est aujourd'hui dimanche, à 10 h., que sera donnée la séance de la J.O.C.F. au Blanc-Four, sous la direction de M. Etienne Walécian.
On nous prie de rappeler que c'est aujourd'hui dimanche, à 17 h., que sera donnée la seconde soirée récréative organisée par les jeunes gens du Cercle d'études de la paroisse Saint-Roch, au bénéfice des écoles libres du Blanc-Four.

La fête annuelle des Anciens Chasseurs de 18'' et 58'' B.C.P.

La date de la fête annuelle est fixée au dimanche 4 avril. Ci-dessous le programme :
11 h. 15 : rassemblement au monument aux morts, place Ribour. — Midi : repas en l'église Saint-Etienne. — 13 h. : banquet par souscription, Hôtel de la Collette, 17, rue Marais, Lille. Prix du banquet : 25 fr. Les camarades dont la situation pénuciale ne permettrait pas de faire qu'un coût du banquet, sont priés d'en aviser le trésorier, 17, rue Marais, à Lille. S'inscrire le samedi 20 mars, au Café d'indemnes, 180, rue de Lille.
Les sociétaires qui désirent y assister sont priés de venir au siège de la Fédération des Sociétés régionales du Nord, à l'Hotel Carlton, et aux Amis de Lille, Grand-Place, à Lille.

L'assemblée générale de la Société de retraités des anciens combattants

Aujourd'hui dimanche, à 10 h., aura lieu l'assemblée générale de la Société de retraités des anciens combattants, au Café d'indemnes, 180, rue de Lille, à Lille. Au programme, un grand drame en trois actes : « L'Infortuné », de P. Gémier et une joyeuse comédie, « La Chambre N° 13 », de J. Ducasse-Harlap.

Une délégation de la municipalité a visité l'hôpital Albert-Calmette

Une importante délégation de la municipalité lilloise, que présidait M. Charles Saint-Venant, député-maire, s'est rendue samedi à 11 h., à l'hôpital Calmette, pour visiter ce magnifique établissement créé pour lutter contre la tuberculose.
M. le professeur Lambret, les administrateurs de l'hôpital et les médecins affectés à l'établissement accueillirent, à leur entrée, les édiles lillois.

Loterie Nationale

Dièmeux de « CREDIT DU NORD », TIRAGE MARDI 30/378

PAS-DE-CALAIS

L'un des blessés de la collision d'Avion a succubé

Nous avons relaté qu'une collision s'était produite à « La Coulotte », sur le territoire d'Avion, entre une camionnette appartenant à M. Sena, marchand de volailles à Sallaumines, et un camion qui renait de s'arrêter sur l'injonction des gendarmes.

Un enfant de treize ans fracturait les troncs de l'église de Petit-Fort-Philippe

M. l'abbé Rubin, curé de Petit-Fort-Philippe, constatant, depuis un certain temps, que l'on fracturait les troncs de l'église, a la suite d'une surveillance, l'auteur des vols a été pris en flagrant délit. C'est un gamin de 13 ans, son complice, un garçon du même âge, habitant Boulogne-sur-Mer, sans être interrogé incessamment. On évalué à 450 fr. le montant des vols.

Deux vieux époux meurent le même jour à Boulogne-sur-Mer

M. Léon Pruvot, 78 ans, n'a pu survivre au décès de son mari, avec qui elle formait un ménage des plus unis. Elle est morte à peine deux heures après lui. Ce fut un deuil général dans le quartier de Bréquerque, à Boulogne-sur-Mer, où ils habitaient.

Une centenaire à Lorgies

A Lorgies, une vénérable vieille, M. veuve Somville-Deval vient d'atteindre ses cent ans. Elle est née, en effet, le 13 mars 1837. Particulièrement bien conservée, elle se livre encore à des travaux ménagers. Sa seule infirmité est une légère surdité.

MALADIES DU PEAU

Tratamiento de enfermedades de la piel en el Hospital de San Mateo, dirigido por el Dr. J. P. ...

CONCERTS & SPECTACLES

ROURAI
La Bonne Comédie
à la paroisse Saint-Sépulchre
C'est aujourd'hui dimanche 21 mars, à 16 h., que la Bonne Comédie de Roubaix donnera son premier spectacle. Le scénario est de M. D'Herbilly. En l'intermède, vingt minutes de films scéniques par les artistes de l'Amical Jazz Saint-Sépulchre. P. Desplaces, 5 et 3 fr.

LILLE
Grand Théâtre
Aujourd'hui, dimanche 21 mars, à 14 h. 30 : « La Chanson du Bonheur ». — 8 h. 30 : « Les Femmes de L'Homme ». — 8 h. 30 : « Les Femmes de L'Homme ».

Théâtre Sébastopol
Dimanche, matinée et soirée, et lundi en soirée : « Réve de Valse ».

LE REXY. — Permanent à 14 h. Cette semaine : C'est donc ton frère ?

CASINO

Tel. 307.33
A 3 heures 30 A 8 heures 30
TROIS... SIX... NEUF...
Film gai avec M. Lemoine, R. St-Cyr et René Lefèvre
JUANITA
Comédie italienne avec Rode et son orch. Vendredi : Shirl Temple dans Fossette et Signoret dans MENILMONTANT

COLISEE

3 heures 30 8 heures
Un programme entièrement gai Meg LEVONNE, Renée St-CYR, René LEFEVRE dans
TROIS... SIX... NEUF...
Alfred RODE et son célèbre orchestre Triguane et Mireille PERRY dans
JUANITA
Fantaisie musicale à grand spectacle

TROIS... SIX... NEUF...

Alfred RODE et son célèbre orchestre Triguane et Mireille PERRY dans
JUANITA
Fantaisie musicale à grand spectacle

Tourcoing

La matinée théâtrale de la paroisse Notre-Dame de Consolation

Aujourd'hui dimanche 21 mars, à 17 h., sera donnée par la paroisse de Notre-Dame de Consolation la matinée théâtrale de la paroisse. Le programme est le suivant : « L'Infortuné », de P. Gémier et « La Chambre N° 13 », de J. Ducasse-Harlap.

Ciné-Théâtre

Deux films particulièrement intéressants sont inscrits à l'affiche de Ciné-Théâtre.
Le premier, est un documentaire qui tout le monde doit voir : « Atlantique-Sud ». Du Bureau des renseignements, à midi, s'éclaire un avion, en direction d'Alcatraz : c'est le début de la course de relais de 15.000 kilomètres qui, par l'Espagne, l'Afrique et l'Amérique du Sud, portera le courrier de l'Europe jusqu'à Santiago de Cuba.

Hippodrome

A 3 h. 30 TOURCOING A 8 h. 30
RAMONA
Monsieur Personne
Petits chevaux vivants pour les enfants - Attractions

Au Fresnoy

SKATING - DANCING
Permanent avec deux orchestres
RAMONA
Monsieur Personne
Petits chevaux vivants pour les enfants - Attractions

Royal L. Darteil - Simons

LE MYSTÈRE DU 421
Constant Rémy et Mad. Renaud dans
HÉLÈNE
Tous les SAMEDIS : matinée à 14 h. 15

UNIVERSAL I FAMILIA

P.-R. Wilim
Véra Koréna dans **LE ARGENT**
James Cagney dans **VOICI LA MARINE**

Maison des Tramways

A 3 h. 30
LUCIEN BAROUX dans le gros succès
LE MIOCHE un film étonnant de rire, de gaieté
LE CERCLE DE LA MORT
avec un clou : Le saut dans l'abîme

Salle Sainte-Cécile

Matinée à 2 h. 30
Soirée à 8 h. 15
Jean Kléppar, Gladys Swarthout dans
LE REVE DE SA VIE
J. Cagney, Pat O'Brien dans Tête chaude.

Cinéma du Capreau - Wasquehal

UNE GUEULE EN OR
DESIR

CARIOCA

Er-Ciné Justice
PRINCESSE TAM-TAM, avec Jos. Baker
L'ESPIONNE ELSA - Carmen, d. couleurs
Conrad Veldt et E. Bonnemant dans
GUILLAUME TELL
LA SACRIFIÉE
avec Wyes Gibson et Paul Lukas
Un superbe DESSIN EN COULEURS

CinÉ JACOBS - Wattrelos

LUCIEN BAROUX dans
LE MIOCHE

Carioca-Dancing

131, rue Jules-Fauriel
Guedes - LYS
De 15 h. à 23 h. 30 avec son nou. J.V.P.
The Jovials Pals and ses Boys

RIALTO

Matinée à 3 h. 30.
Soirée à 8 h. 30
Jos. Baker dans : **PRINCESSE TAM-TAM**
L'ESPIONNE ELSA

PONT DES PIATS

Matinée 3 h. - Tél. 18.13 - soirée 8 h.
LUCIEN BAROUX dans son meilleur film, avec :
LE CERCLE DE LA MORT - Actualités
DANCING permanent de 2 h. 30 à 11 h.
avec : THE MELODY PLAYERS et Laurence VALLIÈRE et ses chansons

Ciné-Théâtre

Avenue Gust.-Dron
Tourennais Tél. 3.23
AUJOURD'HUI, à 15 h. 15 et à 20 h. 15
Constant Rémy dans **LA FLAMBE**
Régis dans **ATLANTIQUE-SUD**

SUPER SCALA CINÉ-DANCING

A 3 h. MONT-A-LEUX A 7 h. 30
MICHEL STROGOFF, avec Armand Bernard et Charles Yvelin - Edmond Louvaine LES SEPT COMPLEXES - R. L. - 3 heures 30. 36859

LES ALLOCATIONS FAMILIALES DANS LE BATIMENT

L'accord est réalisé pour leur application à tous les ouvriers et employés du Nord et du Pas-de-Calais
La Caisse de compensation du bâtiment et des travaux publics nous communique :
Il est précisé que le relèvement très sensible des allocations familiales, applicable dès dans le bâtiment et les travaux publics, résulte d'accords délibérés entre la Fédération régionale des entrepreneurs et la région lilloise des Syndicats des travailleurs du bâtiment et des travaux publics.
Par suite, quels que soient les établissements ou les sociétés de compensation dont les ouvriers et employés relèvent, situés ou fonctionnant dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, tout le personnel des entreprises de bâtiment et de travaux publics de cette région a droit aux nouvelles prestations mensuelles vigueurs dans cette industrie depuis le 1^{er} janvier 1937, et même comme suit :

1 enfant	23 fr.	20 fr.
2 enfants	100 fr.	80 fr.
3 enfants	200 fr.	180 fr.
4 enfants	350 fr.	280 fr.
5 enfants	500 fr.	430 fr.

BELGIQUE

MOUSCRON

CAFÉ - HOTEL DE LA GARE. - Salle pour noces et banquets. Prix modéré. Le dimanche, repas 3 plats : 15 francs 35963
CABINET DENTAIRE du Docteur HEUVELMANS. Consultations mardis et samedis 32, rue du Télégraphe, Mouscron (59)
HOTEL « VILLE DE GAND », face gare. Dimanches menu 12 B. 2 plats, dessert. (4)

Tribunaux

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE LILLE

Audience du 20 mars 1937
Le fermeture hebdomadaire des magasins d'alimentation

Un certain nombre de commerçants lillois ont contrevenu à l'arrêté préfectoral, édictant la fermeture des magasins d'alimentation le lundi, étaient poursuivis devant le Tribunal de simple police de Lille.
Après plaidoirie de M. Desroix, qui soutient le caractère illégal de l'arrêté préfectoral, le Tribunal, présidé par M. Prévost, juge de paix des 2^o et 3^o arrondissements judiciaires, a fait droit à ces conclusions et, en conséquence, a acquitté les prévenus.

TRIBUNAL DE LILLE

(4^o Chambre)
Audience du 20 mars 1937
Présidence de M. Thierrens
— Contrebande — Maurice Thireau, 27 ans, manœuvre, à Marq-en-Barœul, rue du Vieux-Four, 45, a été surpris tandis qu'il importait en France, en vertu de son passeport, un certain nombre de boîtes de pain ; il a été condamné à un mois de prison et à une amende de 643 fr. 75.
— Mécanicien et 300 fr. d'amende à l'encontre de Pierre Godé, 24 ans, manœuvre à Mouscron, rue de la Piquette, qui avait importé en France 5 kilos de tabac contrebande, sous sa main, et une amende de 350 fr. à André Vanhalewyn, 27 ans, mécanicien à Mouscron, à la suite de l'im-

TRIBUNAL DE LILLE

(4^o Chambre)
Audience du 20 mars 1937
Présidence de M. Thierrens
— Contrebande — Maurice Thireau, 27 ans, manœuvre, à Marq-en-Barœul, rue du Vieux-Four, 45, a été surpris tandis qu'il importait en France, en vertu de son passeport, un certain nombre de boîtes de pain ; il a été condamné à un mois de prison et à une amende de 643 fr. 75.
— Mécanicien et 300 fr. d'amende à l'encontre de Pierre Godé, 24 ans, manœuvre à Mouscron, rue de la Piquette, qui avait importé en France 5 kilos de tabac contrebande, sous sa main, et une amende de 350 fr. à André Vanhalewyn, 27 ans, mécanicien à Mouscron, à la suite de l'im-

TRIBUNAL DE LILLE

(4^o Chambre)
Audience du 20 mars 1937
Présidence de M. Thierrens
— Contrebande — Maurice Thireau, 27 ans, manœuvre, à Marq-en-Barœul, rue du Vieux-Four, 45, a été surpris tandis qu'il importait en France, en vertu de son passeport, un certain nombre de boîtes de pain ; il a été condamné à un mois de prison et à une amende de 643 fr. 75.
— Mécanicien et 300 fr. d'amende à l'encontre de Pierre Godé, 24 ans, manœuvre à Mouscron, rue de la Piquette, qui avait importé en France 5 kilos de tabac contrebande, sous sa main, et une amende de 350 fr. à André Vanhalewyn, 27 ans, mécanicien à Mouscron, à la suite de l'im-

ÉCOLOGE

CONVOIS FUNÈBRES

Monsieur et Madame Xavier TIBERGHEN-HANNART ;
Kavir TIBERGHEN ;
Monsieur Louis TIBERGHEN-CAILLIÈRE ;
Monsieur et Madame Théodore HANNART-LELENGUE ;
Madame Georges HANNART-MENARD ;
ont la douleur de vous faire part de la mort de
Marie-France TIBERGHEN
rappelée à Dieu, le 19 mars 1937, à l'âge de neuf mois.
Le Salut d'arras a été célébré en l'église du Sacré-Coeur de Tournouing, le samedi 20 mars.

Marie-France TIBERGHEN

Vous êtes priés d'assister aux Convois et Service de
Madame Albert CARETTE
née Elise LERNOULD
décédée à Croix, le 19 mars 1937, dans sa 67^o année, lesquels auront lieu le mardi 23 mars à 9 h., en l'église Saint-Pierre, Assemblée à l'église, à 8 h. 45.
De la part des familles Carette et LernoULD. — Le présent avis tient lieu de faire-part.
F. Lepers, 155, r. Kléber, Croix. T. 213.16

Madame Marie ROLLAND

décédée à Roubaix, le 19 mars, dans sa 25^o année.
Il vous est prié d'assister aux Convois et Service qui auront lieu le mardi 23 mars, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, à 8 h. 30.
Régis dans la maison mortuaire, 45, rue du Chemin-de-Fer, Roubaix, à 8 h. 15. 147670

Madame Marie ROLLAND

décédée à Roubaix, le 19 mars, dans sa 25^o année.
Il vous est prié d'assister aux Convois et Service qui auront lieu le mardi 23 mars, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, à 8 h. 30.
Régis dans la maison mortuaire, 45, rue du Chemin-de-Fer, Roubaix, à 8 h. 15. 147670

Veuf de Dame Zoé LECLERQ

pleinement décédé à Roubaix, le 18 mars 1937, dans sa 66^o année. Les funérailles auront lieu le lundi 22 mars, à 8 h. 30, en l'église du Sacré-Coeur. — Assemblée, 135, rue d'Alger, à 8 h. 15. 147330

Monsieur Jean MEUNIER

pleinement décédé à Roubaix, le 18 mars 1937, dans sa 66^o année. Les funérailles auront lieu le lundi 22 mars, à 8 h. 30, en l'église du Sacré-Coeur. — Assemblée, 135, rue d'Alger, à 8 h. 15. 147330

Monsieur Théodore SMEDT

Préparateur à la Pharmacie J. Willot pleinement décédé à Roubaix, le 18 mars 1937, dans sa 66^o année. Les funérailles auront lieu le lundi 22 mars, à 8 h. 30, en l'église du Sacré-Coeur. — Assemblée, 135, rue d'Alger, à 8 h. 15. 147330

Monsieur Elodie VAN WEYNSBERGEN

décédée à Roubaix le 18 mars 1937, dans sa 59^o année, lesquelles auront lieu le mardi 23 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Martin.
Assemblée à la maison mortuaire, 3, rue Pierre-Motte, à 8 h. 45. 147290

Monsieur Gustave HOUSEZ

époux de Dame Zéna Verrillat ou qui, empêché, leur ont voulu rendre les derniers respects de la famille.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AMIENS

Audience du 20 mars 1937
Acquittement des administrateurs de la société « La Soie artificielle »

Le Tribunal correctionnel d'Amiens a rendu son jugement dans l'affaire de poursuites intentées pour abus de confiance et soustraction d'actes, par la société « La Soie artificielle » d'Amiens, par le comble de son assésés, et par ses administrateurs. On se souvient qu'après un long procès, une ordonnance de non-lieu avait été rendue en faveur de la société. L'affaire venait hier devant le Tribunal correctionnel d'Amiens. Celui-ci a acquitté les prévenus, dans leurs personnes et en leurs biens.

— Par la force. — Alfred Vandekerckhove

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AMIENS

Audience du 20 mars 1937
Acquittement des administrateurs de la société « La Soie artificielle »

Le Tribunal correctionnel d'Amiens a rendu son jugement dans l'affaire de poursuites intentées pour abus de confiance et soustraction d'actes, par la société « La Soie artificielle » d'Amiens, par le comble de son assésés, et par ses administrateurs. On se souvient qu'après un long procès, une ordonnance de non-lieu avait été rendue en faveur de la société. L'affaire venait hier devant le Tribunal correctionnel d'Amiens. Celui-ci a acquitté les prévenus, dans leurs personnes et en leurs biens.

— Par la force. — Alfred Vandekerckhove

LES ENNEMIS SANGLOTS

PAR
Pierre Dhaël

Elle montra ses jolies dents, dans un sourire amusé.
— Le sont-ils plus que nous-mêmes, Régis ?
— Certainement. Le sont en tout cas ceux qui viennent uniquement pour danser aux sons de ce jazz imbécile. Nous, du moins, nous avons pour but de passer une minute ensemble. Et je vous assure, Raymond, que, lorsque vous êtes là, le rayonnement merveilleux de votre présence me dissimule vraiment tout ce décor. Je ne vois que vous, et j'oublie complètement ou je suis...
Elle le regarda, malicieuse.
— Régis...
— Raymond ?
— Il me semble que vous sortez un peu de vos conventions.
— Est-ce possible ?
— Vous vous souvenez encore de ce que vous avez juré ?
Il répondit :
— Plus très bien.
Elle continuait à rire.
— Comme notre mémoire est infidèle ! — Répétez-vous : le frère et la sœur.
— Ne tui, une seconde, puis reprit tranquillement :
— Raymond, je vais vous demander une grande faveur.
— Laquelle ?
— Relève-moi de mon serment.
— Ah ! non, par exemple !
— Vous allez m'obliger à faire ce que jamais un Beaufrère n'a fait.
— Et ce serait ?
— De manquer à ma parole.
— Et de passer dans les jolis yeux com-

une vague de douceur. Il eut l'impression que la jeune fille était un peu... Elle était adorablement jolie dans sa robe de chambre à la petite toque.
— Alors, ma petite Josiane, te voilà tout à fait décidée ?
— Elle leva vers son père ses grands yeux de « lionne nostalgique », qui n'étaient ni verts ni jaunes, mais d'une belle teinte dorée, absolument unique et lumineuse.
— Puisque c'est notre seule planche de salut, père. Et il faut bien...
— M. de Rovaire reprit :
— Certainement. Même avec le minimum d'espoir, nous avons le devoir formel de tenter cette ultime chance. Non pour nous-mêmes peut-être, mais pour ceux que nous entraîna dans notre éroyable désastre. Est-ce ton avis ?
— Oui, père, nous le devons. C'est bien mon avis.
— Il insista encore :
— De toutes façons et en mettant les choses au mieux, ta tante ne consentira qu'à sauver la façade. Nous entrons en pourparlers avec nos créanciers, et peut-être, pourrons-nous les assener à composition, ce qui nous permettra de gagner du temps. Peut-être même peu à peu, parviendrions-nous à les désintéresser complètement ?

Il s'arrêta.
— Alors, ma petite Josiane, te voilà tout à fait décidée ?
— Elle leva vers son père ses grands yeux de « lionne nostalgique », qui n'étaient ni verts ni jaunes, mais d'une belle teinte dorée, absolument unique et lumineuse.
— Puisque c'est notre seule planche de salut, père. Et il faut bien...
— M. de Rovaire reprit :
— Certainement. Même avec le minimum d'espoir, nous avons le devoir formel de tenter cette ultime chance. Non pour nous-mêmes peut-être, mais pour ceux que nous entraîna dans notre éroyable désastre. Est-ce ton avis ?
— Oui, père, nous le devons. C'est bien mon avis.
— Il insista encore :
— De toutes façons et en mettant les choses au mieux, ta tante ne consentira qu'à sauver la façade. Nous entrons en pourparlers avec nos créanciers, et peut-être, pourrons-nous les assener à composition, ce qui nous permettra de gagner du temps. Peut-être même peu à peu, parviendrions-nous à les désintéresser complètement ?

Il s'arrêta.
— Alors, ma petite Josiane, te voilà tout à fait décidée ?
— Elle leva vers son père ses grands yeux de « lionne nostalgique », qui n'étaient ni verts ni jaunes, mais d'une belle teinte dorée, absolument unique et lumineuse.
— Puisque c'est notre seule planche de salut, père. Et il faut bien...
— M. de Rovaire reprit :
— Certainement. Même avec le minimum d'espoir, nous avons le devoir formel de tenter cette ultime chance. Non pour nous-mêmes peut-être, mais pour ceux que nous entraîna dans notre éroyable désastre. Est-ce ton avis ?
— Oui, père, nous le devons. C'est bien mon avis.
— Il insista encore :
— De toutes façons et en mettant les choses au mieux, ta tante ne consentira qu'à sauver la façade. Nous entrons en pourparlers avec nos créanciers, et peut-être, pourrons-nous les assener à composition, ce qui nous permettra de gagner du temps. Peut-être même peu à peu, parviendrions-nous à les désintéresser complètement ?

Il s'arrêta.
— Alors, ma petite Josiane, te voilà tout à fait décidée ?
— Elle leva vers son père ses grands yeux de « lionne nostalgique », qui n'étaient ni verts ni jaunes, mais d'une belle teinte dorée, absolument unique et lumineuse.
— Puisque c'est notre seule planche de salut, père. Et il faut bien...
— M. de Rovaire reprit :
— Certainement. Même avec le minimum d'espoir, nous avons le devoir formel de tenter cette ultime chance. Non pour nous-mêmes peut-être, mais pour ceux que nous entraîna dans notre éroyable désastre. Est-ce ton avis ?
—